

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 18 décembre 2025

L'an 2025 et le 18 décembre à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 11 décembre 2025.

Date de la convocation : 11 décembre 2025

Date d'affichage : 11 décembre 2025

Délibération N° 18-12-2025 / N°262

Etaient présents les membres en exercice : 64

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdel, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Eric Poulain, Pascal Hemery, Arnauld Ricq, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Nicolas Capron, Michel Seroux, Pierre Barrois, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Jean-François Varoqui, David Duchateau, Jacques Thellier, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Murielle Roussel, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 6

Membres ayant donné procuration : 16

Membres votants : 86

Absents : Patrick Roblot, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Fabienne Kwiatkowski, Sylvie Gabez, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Christian Delambre, Julien Bellengier, Vincent Lacroix, Jean Bridel, Benoit François, Jean-Paul Hémery, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Sidonie Duriez, Magali Urbanac, Alexandre Decry, Eric Caron, Henri Cuvillier, Jean Marie Bouet.

Absents suppléés : Pascal Mestan suppléé par Laurent Bridoux, David Dubois suppléé par Bernadette Pezé, Jean-Louis Cauvet suppléé par Marilyne Hadj, Dominique Verdel suppléé par Frédéric Jacquemelle, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Frédéric Plaquet suppléé par Elisabeth Dufour.

Absents excusés : Florence Dambreville, Stéphane Gomès, Roland Descamps.

Absents ayant donné procuration : Lionel Cayet ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre, Michel Petit procuration à Gérard Nicolle, Christian Boucly ayant donné procuration à Françoise Simon, Patrick Dekeyser ayant donné procuration à Marie Bernard, Hugues Legoux ayant donné procuration à Jean-Claude Jacquemelle, Romuald Delattre ayant donné procuration à Freddy Balavoine, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Ernest Auchart ayant donné procuration à Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Anne-Sophie Larivière ayant donné procuration à Damien Bricout, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Magali Jonard, Joël Tournel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, André Bouchind'homme ayant donné procuration à Jacques Thellier, Philippe Vanderbeken ayant donné procuration à Luc Delaporte.

Secrétaire de séance : Pierre Guillemant

Titre de la délibération : AC - Travaux de réhabilitation de la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) de Frévillers - Avenant n°1

La séance ouverte, le Président rappelle aux membres du Conseil qu'un marché pour la réalisation de travaux de réhabilitation de la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) de Frévillers a été attribué à l'entreprise Balestra TP d'Avesnes Le Comte. Ce marché a été notifié le 04 août 2025 à l'entreprise suite à la décision de l'assemblée communautaire prise le 17 juillet 2025.

Durant la réalisation des travaux, il a été constaté les points suivants :

- problème de fissure sur le canal de comptage des eaux usées épurées,
- impossibilité d'asservir les préleveurs au débit d'entrée lors des campagnes réglementaires d'autosurveillance,
- nécessité d'installer une vanne d'isolement sur la conduite d'alimentation en eau potable de la station,
- présence de plusieurs poteaux de clôture cassés.

Suite à ce constat, il apparaît nécessaire de procéder aux opérations suivantes :

- remplacement du canal de mesure des eaux traitées,
- mise en place d'un regard entre l'arrivée des eaux brutes et l'ouvrage de chasse du premier étage de roseaux,
- mise en place d'une vanne d'isolement au niveau de l'arrivée du branchement d'eau potable,
- remplacement de 10 poteaux en béton au niveau de la clôture.

Le montant de la plus-value s'élève à 12 136,77 € HT soit une augmentation de 8,17 % du montant initial du marché.

Par ailleurs, compte-tenu de ces travaux supplémentaires et des conditions météorologiques difficiles ralentissant la cadence des travaux, une prolongation de la durée du marché de trois semaines apparaît nécessaire.

Après avoir lu le projet d'avenant n°1 au marché de l'entreprise BALESTRA TP relatif à ces modifications et suite à l'avis favorable des membres du Bureau du 10 décembre 2025, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver, d'une part, les travaux supplémentaires pour un montant de 12 136,77 € HT, d'autre part de prolonger la durée du marché de trois semaines,
- d'autoriser le Président à signer ledit avenant qui prendra effet à sa notification à l'entreprise.

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 23/12/2025 et publication ou notification du 23/12/2025

